



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Guadeloupe: handicapés

Question écrite n° 35874

Texte de la question

M Ernest Moutoussamy attire l'attention de M le ministre des départements et territoires d'outre-mer sur le fait que des travailleurs aveugles du département de la Guadeloupe possédant une solide formation de standardiste ne peuvent se présenter aux épreuves des emplois réservés faute d'équipement adapté sur place. Il lui demande ce qu'il compte faire pour aider ces jeunes handicapés à intégrer la vie active en milieu ordinaire de travail, et plus généralement pour obtenir l'application de la loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés.

Données clés

Auteur : [M. Moutoussamy Ernest](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35874

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : départements et territoires d'outre-mer

Ministère attributaire : départements et territoires d'outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1988, page 411